



## Règlement Grimpée de Gève Samedi 21 aout 2010

*Autrans*

1/ Épreuve cycliste en ligne individuelle ouverte à tous H/F à partir de 16 ans, aux conditions suivantes : Licenciés FFC, UFOLEP, FFTRI etc.. ) ou avec un certificat médical portant la mention : « **apte à la pratique du sport en compétition** ».

2/ **Le port du casque est obligatoire.** Aucun cycliste ne sera autorisé à prendre le départ sans le port du casque.

3/ Le dossard est obligatoire et sera fixé selon les indications des officiels.

Dossard à retirer lors des inscriptions sur la place de la mairie, à Autrans à partir de 9H15

4/ Pour une bonne sécurité, les voitures accompagnatrices sont interdites et éliminatoires. L'épreuve sera encadrée par une voiture ouvreuse et un véhicule balaie ainsi que deux motards.

5/ Les routes n'étant pas fermées à la circulation, les cyclistes devront respecter le code de la route et les indications des signaleurs.

6/ La descente du parking de Gève vers Autrans se fera sous la responsabilité individuelle du cycliste.

7/ Les inscriptions seront prises sur place à partir de 9H15

8/ La signature sur le bulletin d'inscription atteste l'acceptation du présent règlement et engage personnellement la responsabilité des concurrents qui devront respecter le code de la route, obéir aux consignes des forces de l'ordre et des organisateurs.

Tous les contrevenants seront exclus de la course et éliminés.

### PARCOURS ET ENGAGEMENT

**Départ commun : à 10H30 sur la place de la mairie à Autrans**

Départ fictif en groupe et ensuite départ réel sur la route départementale direction Gève.

Arrivée sur le stade du biathlon à Gève.

**Droits d'engagements : 5 €**

### TABLEAU DES CATÉGORIES

Age	16/17	18/30A	31/40A	41/50A	51 / +
Hommes	J1	H1	H2	H3	H4
Femmes	--- F1	---	F2	F3	F4

### RÉCOMPENSES

Coupes aux premiers de chaque catégorie

Classement féminin, jeune , famille

Lots tirés au sort : 1 casque Specialized, 2 paires de gants, maillots, 2 pédales LOOK Quartz etc....